

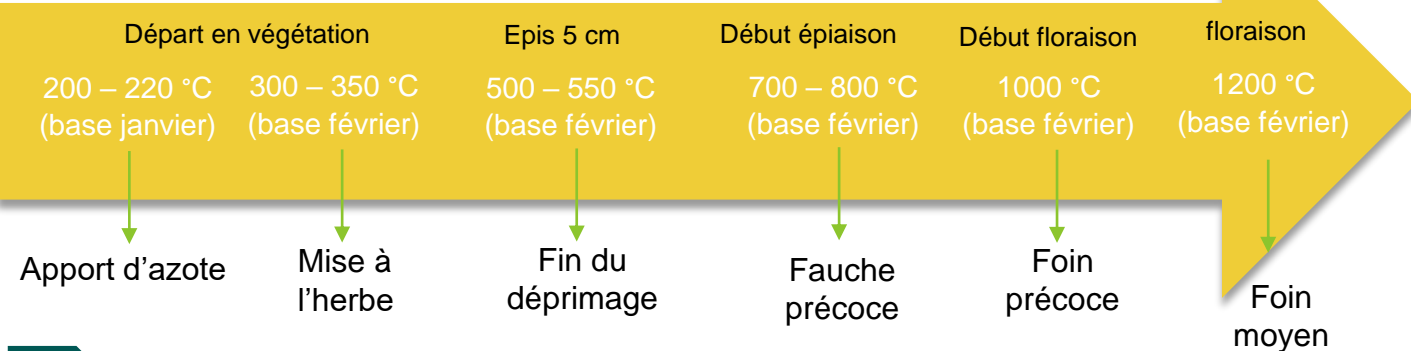
POINT FOURRAGES

Conseil collectif à destination des éleveurs de la Nièvre

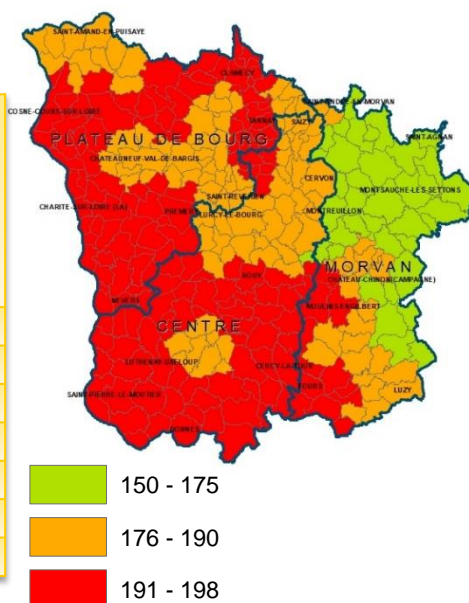
26/02/2020

N°6

Calendrier fourrager



Agro – Météo



Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio depuis le 1er janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} janvier	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} février
Avrée	302	94	350	184
Chateau-Chinon	598	187	307	180
Clamecy	215	91	362	195
Dun les Places	598	186	293	146
Lormes	485	151	330	173
Nevers	175	91	375	196
Prémery	260	127	360	193

Données météo au 23 février 2020 (Source : Météo France)

Cumuls de températures depuis le 1^{er} février 2020

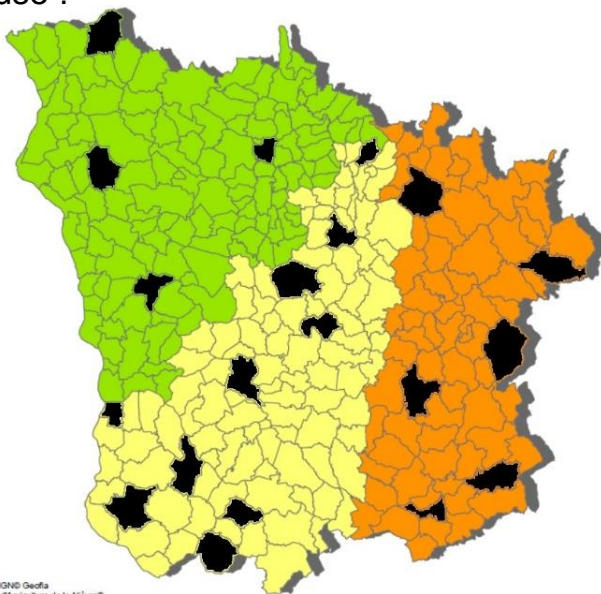
Mise à l'herbe des bovins, la moitié du chemin de fait !

En trois semaines, le mois de février a permis de cumuler 150 à 190°C selon les secteurs : c'est la moitié des 350°C qui déclenchent la période propice à la mise à l'herbe des bovins (celle des ovins peut s'envisager dès 200 à 250°C cumulés). La semaine en cours, avec le retour de températures de saison, freine la hausse des températures même si l'avance prise est déjà conséquente. La mise à l'herbe des bovins devrait pouvoir démarrer d'ici trois semaines sur les parcelles les plus précoces si les conditions le permettent.



Un dispositif de suivi réparti sur l'ensemble du département

Les préconisations faites dans chaque bulletin « Point Fourrages » s'appuient sur un dispositif de suivi de nombreuses parcelles réparties sur l'ensemble du territoire nivernais. Constitué de prairies permanentes, temporaires mais aussi de cultures fourragères annuelles (MCPI), ce dispositif permet aux conseillers de l'équipe élevage de mesurer et d'observer l'évolution de la flore afin de prescrire des recommandations en phase avec la végétation. Merci aux éleveurs participants pour leur participation précieuse !



Fond cartographique : IGN® GeoData
Conception : Chambre d'Agriculture de la Nièvre®

Répartition des 20 prairies permanentes suivies en 2020

Prairies poussantes : arrêt du hersage !

La douceur et les précipitations de ce début d'année (et les apports d'éléments fertilisants) ont été favorables à la pousse de l'herbe ces derniers jours.

Comme évoqué dans le Point Fourrages n°1, le hersage des prairies en situation de pousse, peut avoir les conséquences inverses de celles souhaitées, en favorisant le développement des adventices et diminuant les rendements. Réserver cette opération aux situations nécessaires (dégâts de gibier, taupinières,...)

Vos interlocuteurs



Les conseillers élevage

03 86 93 40 60

elevage@nievre.chambagri.fr

RÉGION
BOURCOGNE
FRANCHE
COMTE



Avec le soutien financier
du conseil départemental agricole et rural